

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LE MESSENGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE. — Ste Anne : Naissance de Marie, (*suite et fin*), 201.
— L'Eglise et l'esclavage, 204 — Le bon fils consolé, 215.—
Nouvelles de Rome, 217. — Belletin, 217. — Actions de grâ-
ces, 219. — Recommandations, 220. — Abonnés défunts, 220.

SAINTE ANNE

NAISSANCE DE MARIE

(*Suite et fin.*)

OUTRE les visiteurs visibles, la maison de Joachim et d'Anne reçut, lors de la naissance de Marie, des visiteurs invisibles, et ils étaient nombreux. C'étaient d'abord des légions d'anges de tous les chœurs, attirés, comme de célestes papillons, par la splendeur qui s'échappait de l'âme admirable de la bienheureuse Enfant, et, comme de célestes abeilles, par l'odeur toute divine des grâces dont elle était ornée, et des actes sublimes qu'elle en produisait sans interruption. Car les choses spirituelles sont visibles pour les anges, comme le sont pour nous les corporelles ;

et de même que les anges de ténèbres sont attirés comme d'impurs insectes, par l'infection des vices, par le péché, l'orgueil, la haine, le mensonge, l'impureté, ainsi les anges de lumière volent, comme un essaim d'abeilles, là où ils aperçoivent la violette de l'humilité, le lis de la chasteté, la rose de la charité. Voyant que la Fille d'Anne avait été préservée de la tache originelle et de ses suites, ils devinaient ses nobles destinées. Ils admiraient surtout le brasier d'amour divin allumé dans son âme ; ils en eussent été jaloux, si, pleins eux-mêmes de charité pour Dieu et pour l'homme déchu, ils ne se réjouissaient de tout ce qui procure la gloire de leur Seigneur, et de tout ce qu'il opère pour la réparation de la triste humanité. Ces esprits bienheureux se faisaient-ils voir d'une manière sensible aux parents de Marie ? Je ne sais ; mais je ne saurais douter que ces derniers ne ressentissent les heureux effets d'une si sainte compagnie. Vous avez observé, âme pieuse, que, dans nos églises, vous éprouvez un bien-être indéfinissable, une paix, une douce joie, un je ne sais quoi que vous ne sentez nulle part ailleurs. Dans le monde, ou même au foyer domestique, vous goûtez parfois des jouissances plus vives, plus sensibles, mais qui ne font qu'effleurer la surface de l'âme ; au pied des autels, c'est une joie qui vous pénètre comme l'huile versée sur un vêtement. D'où vient cette joie ? Avant tout sans doute de la présence réelle de notre Seigneur, mais aussi de la présence des anges qui, selon saint Chrysostôme, sont toujours en très grand nombre autour du tabernacle. Les salutaires effets de leur présence se font sentir à chacun en proportion de sa pureté de conscience, de son degré d'amour divin. Joachim et Anne, si purs, si détachés de la terre, si aimants, étaient donc au milieu de ces lé-

gions célestes comme deux grains d'encens entourés de charbons ardents : ils se fondaient, ils se liquéfiaient, s'enflammaient, s'évaporaient, pour ainsi dire, en un nuage odorant, comme celui qui s'élevait chaque soir de l'autel des parfums.

Mais ce n'était pas tout : et la maison de la bienheureuse Anne se voyait visitée par de plus nobles hôtes encore que les anges, les archanges, les chérubins et les séraphins, je veux dire par les trois adorables personnes de l'éternelle Trinité. Le cœur de Marie enfant était le sanctuaire le plus digne de leur sainteté et l'objet de toutes leurs complaisances. Le Père, le Fils, et l'Esprit-Saint habitaient dans ce cœur comme dans un autre ciel plus précieux que l'empyrée ; ils y habitaient, non seulement pour y prendre leurs délices, mais encore pour combler à l'envi la bienheureuse Enfant de leurs dons, et la rendre toujours plus digne des grandes choses auxquelles ils la destinaient. Car Dieu, qui est l'activité infinie dans un repos parfait, n'est nulle part oisif : au ciel, il guide les astres dans leurs orbites ; sur la terre, il fait germer, fleurir, mûrir nos moissons ; au cœur du juste, il travaille sans fin à l'ouvrage qui est son ouvrage propre et le plus digne de lui : la sanctification de cette âme. Mais nous croyons que tout en s'appliquant à préparer en Marie une demeure en rapport avec la Majesté qui voulait s'incarner en elle, Dieu faisait une large part de ses dons au père et à la mère de sa bien-aimée. Anne l'ancienne ayant obtenu par ses prières et ses jeûnes un fils qui fut le prophète Samuël, et l'ayant consacré à Dieu, le grand-prêtre Héli la bénit et lui souhaita que Dieu lui donnât d'autres enfants pour la récompenser de l'offrande qu'elle avait faite de son premier-né au Seigneur. Ces souhaits furent

accomplis. Nous devons donc penser que l'auguste Trinité se plaisait à verser ses grâces sur les deux saints époux, qui avaient mérité par leurs prières et leurs bonnes œuvres une Enfant en qui le Père trouvait une Fille si parfaite, le Saint-Esprit une Epouse si accomplie, et que le Fils considérait déjà comme sa Mère.

L'ÉGLISE ET L'ESCLAVAGE.

Qu'est-ce que l'Église a fait pour l'homme ?

On peut dire qu'elle a soulagé toutes ses misères. Elle l'a relevé de ses faiblesses ; elle l'a guéri de ses infirmités ; elle lui a fait connaître sa grandeur et lui a rendu sa dignité et ses droits.

Avant la venue de Jésus-Christ sur la terre, l'humanité gémissait sous la plus cruelle des oppressions. Tout ce qui était faible endurait les outrages ou les cruautés de la force brutale.

Cinq classes de la société avaient surtout à souffrir : les *esclaves*, les *femmes*, les *enfants*, les *ouvriers* et les *pauvres*.

Considérons d'abord la première de ces classes, celle des esclaves, et voyons ce que l'Église a fait pour elle.

I

Aujourd'hui que l'esclavage a disparu de nos sociétés modernes, nous n'avons qu'une idée vague, confuse, de ce qu'il était autrefois. Nous ne pouvons pas comprendre combien il était dur pour ceux qui en souffraient. Et pourtant, il faut savoir ce que c'était, si on veut apprécier à sa juste valeur le service que l'Église a rendu à l'humanité, en le faisant disparaître.

L'esclave, chez les anciens, était un homme ou une femme placé sous la puissance absolue d'un maître, par achat, par héritage ou par guerre. Aux termes de la loi, il était bien au-dessous des hommes libres. D'après le Droit Romain, il n'était pas un être intelligent, une personne humaine, mais une chose. On le mettait sur le même pied qu'un animal domestique, et on le traitait de même. Les conséquences de cette manière de voir et d'agir sont affreuses. Leur seule pensée fait frissonner d'épouvante ou plutôt frémir d'indignation. Ecoutez ce qui se passait à Rome en particulier.

L'esclave n'est pas un homme ; il n'a, par conséquent, aucun droit. Tout est permis envers lui : outrages, mauvais traitements, etc. On ne lui doit ni estime, ni respect, ni soins, à moins qu'on ne tienne à sa conservation, à cause des services qu'il rend.

L'esclave n'est pas un homme ; il n'y a, par conséquent, pour lui ni mariage, ni famille, ni paternité, ni parenté. Les enfants qui naissent d'une femme esclave appartiennent de plein droit à son maître qui en dispose à son gré, les conserve, les vend, les tue ou bien les expose selon son bon plaisir. L'esclave n'est pas un homme ; il n'y a, par conséquent, pas de Dieu pour lui. Il est en dehors du culte public. Le citoyen romain peut offrir de l'encens à ses divinités, implorer leur faveur, apaiser leur colère. Rien de semblable n'est permis à l'esclave ; il ne saurait offrir des sacrifices à la divinité, car on l'estime indigne d'approcher des autels. Il est ainsi sans droit, sans famille, sans Dieu !

Sa vie dépend des caprices d'un maître qui use largement des pouvoirs que lui donne la loi. Pour une parole, pour un signe, quelquefois simplement pour avoir soufflé

ou éternué, pour avoir brisé un verre, il sera condamné aux fouets, à la prison ou à la mort. Quand il sera vieux ou malade, on l'enverra mourir de faim dans une île du Tibre, ou bien on le jettera dans un étang, pour que son corps serve de pâture aux poissons.

Le plaisir par excellence du peuple romain est la tuerie en masse des esclaves. Chaque ville romaine a son amphitéâtre où on les fait descendre et s'entr'égorger par centaines et par milliers. On se réjouit de voir couler leur sang. Pas de fêtes religieuses, civiles ou domestiques, sans ces massacres d'esclaves. L'empereur Titus (les délices du genre humain ! ! !) en fait périr dix mille pour les funérailles de son père. A l'occasion d'une fête, un autre empereur, Trajan, en fait égorger autant. Le nombre de ces malheureux qui périssent ainsi chaque année est de plus de trente mille. Et ils meurent, sans exciter le moindre sentiment de tristesse, de pitié ou d'indignation.

Telle était la destinée d'une bonne partie, disons mieux, de la plus grande partie du genre humain, quand Notre-Seigneur Jésus-Christ parut sur la terre. Sur cent trente millions, trente millions étaient libres. Le reste, c'est-à-dire plus des trois quarts, gémit dans l'esclavage. La ville de Sparte compta dans ses murs jusqu'à deux cent quarante mille esclaves, Athènes quarante mille, Rome plus de cent vingt mille. Le jour, ces malheureux étaient employés à des travaux plus ou moins pénibles et humiliants. Quand venait le soir, on les enfermait dans d'immenses maisons ou écuries appelées *ergastula*, dont on voit encore les ruines dans certaines villes.

Qui a mis fin à ce triste état de choses ? Qui a fait disparaître l'esclavage ? L'Eglise.

II

L'affranchissement de l'esclave fut, de toutes ses œuvres, la plus longue, la plus laborieuse, mais aussi la plus magnifique.

Quand on songe à tant d'hommes que la loi courbait sous le joug le plus odieux, que leurs maîtres envoyaient au supplice pour avoir toussé ou brisé un vase, et qui arrosaient de leur sang les amphithéâtres des villes romaines, quand on reconnaît que l'âme de ces malheureux était encore plus avilie par le vice que leur corps n'était meurtri par les fers ; quand on se demande ce que serait devenue la terre, si on eût déchaîné sur quelques milliers d'hommes libres les cent millions d'esclaves dont elle était remplie, on est saisi d'admiration, pour la sagesse que l'Église a déployée dans cette œuvre prodigieuse. Elle y a mis du temps, de la patience, des soins continuels et une persévérance indomptable. Voici quelle a été sa conduite :

Au lieu d'affranchir l'esclave brusquement, par un décret, elle a commencé par dissiper les erreurs qui enracinaient l'esclavage dans les mœurs des peuples. Dans les temps anciens, on croyait que la race des esclaves était une portion dégénérée de l'humanité. Un poète célèbre (Homère) prétend que le dieu Jupiter leur a ôté la moitié de l'esprit. Un philosophe grec, Platon, après avoir cité ce poète, dit qu'il ne faut pas se fier à cette race avilie. Un autre philosophe, Aristote, va encore plus loin. Voici ses paroles : " Ceux d'entre les hommes qui sont aussi inférieurs aux autres que le corps l'est à l'âme et l'animal à l'homme, ceux-là sont naturellement esclaves. La nature a soin de créer les corps des hommes libres bien différents des corps des esclaves. Ainsi, on ne peut mettre en doute

que certains hommes ne soient nés pour la liberté, "comme d'autres sont nés pour l'esclavage, esclavage, non seulement utile aux hommes eux-mêmes, mais encore juste."

Voilà ce qu'on pensait de l'esclavage dans les temps anciens. On le trouvait tout naturel.

A toute force, il fallait détruire ces préjugés, ces opinions erronées. C'est ce qu'a fait l'Eglise. En face de ces philosophes qui prétendaient que Dieu avait donné aux hommes une nature différente, avait créé les uns pour commander, les autres pour servir, l'Eglise proclama hautement l'égalité de tous les hommes. Elle rappela que nous sommes tous frères, que nous avons tous la même origine et la même destinée. Ecoutez ce que saint Paul disait aux Corinthiens : " Nous avons tous été baptisés dans un même esprit, pour n'être tous ensemble qu'un même corps, soit juifs, soit païens, soit esclaves, soit hommes libres." Ecoutez encore ce qu'il disait aux Galates : " Vous êtes tous enfants de Dieu par la foi qui est en Jésus-Christ ; car, vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous avez été revêtus de Jésus-Christ. Il n'y a plus de Juifs ni de Grecs, il n'y a plus d'esclaves ni d'hommes libres, mais vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ." Ecoutez enfin ce qu'il disait aux habitants de Colosse : " Il n'y a parmi vous ni gentil, ni juif, ni circoncis, ni incirconcis, ni barbare, ni Scythe, ni esclave, ni homme libre, mais Jésus-Christ est tout en tous. "

Ces instances, ces répétitions de saint Paul sont la plus belle plaidoirie qu'on puisse faire contre l'esclavage. Cependant, l'application de ces théories, nouvelles pour le monde, exigeait les plus grands ménagements. Il fallait aller lentement pour que l'œuvre fût durable. Aussi

l'Eglise ne brisa-t-elle pas les chaînes tout d'un coup, mais elle voulut les rendre plus douces à porter. Elle disait aux esclaves : " Obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, avec crainte et respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ lui-même. Ne les servez pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes, mais comme serviteurs de Jésus-Christ, faisant de bon cœur la volonté de Dieu. Servez-les donc avec affection, regardant en eux le Seigneur et non les hommes, sachant que chacun esclave ou homme libre, recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait." Puis, s'adressant aux maîtres, l'Eglise ajoutait : Et vous, maîtres, conduisez-vous de même envers vos esclaves, n'usez plus de violence ; sachez qu'au ciel est votre maître à tous, et qu'auprès de lui, il n'y a point de distinction de rang, ni d'acception de personne."

Ces paroles de l'Eglise sont entendues. Désormais, ce n'est plus au nom de l'homme que le maître commande, mais au nom de Dieu ; ce n'est plus à l'homme que l'esclave obéit, mais à Dieu. S'il reste des droits au maître, il aura des devoirs ; s'il reste des obligations à l'esclave, il aura des droits. Les esclaves et les maîtres apprennent qu'ils ont une origine commune, un maître commun, un juge commun, une récompense commune. Ils sont frères. Dieu est leur Père et le ciel est leur patrie. Comme conséquence, d'un côté on commandera avec plus de douceur, de l'autre on obéira plus volontiers.

Bientôt, sous l'inspiration de ces doctrines, la condition des esclaves s'améliore. Non seulement on les regarde comme des frères, mais les premiers chrétiens mettent en liberté ceux qu'ils possèdent et recueillent

ceux que des maîtres cruels ont abandonnés. Une fois émancipés, ces malheureux, qu'on éloignait jadis des autels, peuvent être admis au sacerdoce et même arriver à l'épiscopat. Ce fut la destinée d'Onésime, cet esclave fugitif que saint Paul avait converti et qu'il renvoyait à son maître, avec une lettre conçue en ces termes : " Au nom de la charité, moi, Paul, chargé d'années et prisonnier pour Jésus-Christ, je t'invoque en faveur de mon fils Onésime, que j'ai enfanté dans les chaînes. Reçois-le non plus comme un esclave, mais comme un frère bien-aimé, et, si tu as quelque affection pour moi, qui le chéris, reçois-le comme moi-même. "

Cette lettre de saint Paul à la main, que ne va pas demander l'Eglise ?

Presque dans tous ses conciles, elle plaide la cause des esclaves. Elle promulgue ou renouvelle les lois qui les protègent, elle sépare de sa communion ceux qui les maltraitent, elle s'indigne, si on les fouette ; elle défend qu'on les rase à moitié, pour afficher l'ignominie de leur condition ; elle saisit toutes les occasions favorables pour adoucir leur sort.

Ce qu'aucune autre religion, aucun législateur, aucun philosophe n'avait jamais osé entreprendre ni même rêver, l'Eglise le fait, à mesure qu'elle s'établit plus profondément chez les peuples.

Dans ce combat continuels qu'elle livre à l'esclavage, elle varie ses attaques, change ses moyens d'influence, transporte la lutte tantôt sur un point, tantôt sur un autre, ordonne, supplie, éclaire ou protège, se montre partout, agit sans cesse, ne se lasse jamais.

Ainsi, quand un esclave est mis en liberté, elle ne se contente pas de la parole du maître, elle met cet esclave

sous sa protection spéciale et défend sa liberté envers et contre tous.

Quand un homme a été réduit en esclavage, parce qu'il a été fait prisonnier de guerre, ou parce qu'il a été enlevé par des pirates, rien ne coûte à l'Église pour payer sa rançon. Elle se dépouille de ses biens les plus précieux, vend les vases du sanctuaire, envoie des libérateurs sur toutes les plages que la barbarie a souillées, brise les fers des captifs et, si elle ne peut les briser à prix d'or, elle en charge au besoin ses prêtres et ses religieux.

“ Nous avons connu, dit le pape saint Clément, plusieurs des nôtres qui se sont livrés eux-mêmes à la servitude pour racheter leurs frères.”

Saint Grégoire-le-Grand affirme que les personnes achetées par l'Église n'ont contracté aucune dette envers elle. Il encourage fortement le rachat des esclaves, en disant que tous, nous naissons libres, et que Notre-Seigneur Jésus-Christ, étant mort pour nous délivrer de la servitude, il ne doit plus y avoir d'esclaves. Dans un concile tenu à Rome en 595, il déclare que la liberté sera acquise à tous ceux qui embrasseront la vie religieuse.

Les lois humaines se ressentirent bientôt de ces doctrines et de ces actes.

Constantin, et après lui Théodose et Justinien, firent des décrets pour adoucir la condition des esclaves et favoriser leur affranchissement. Mais ce n'était pas encore assez pour l'Église.

A partir du VI^e siècle, sa charité devint plus exigeante, parce que son autorité était moins contestée.

Tantôt elle défend aux juifs d'avoir un esclave chrétien.

Tantôt elle s'oppose, par des peines sévères, au trafic,

à la vente des esclaves. Elle engage fortement à les libérer. Elle-même donne l'exemple.

Les évêques, dans leurs domaines, les abbés, dans les dépendances de leurs couvents, s'empressent de les affranchir.

Quant à ceux qu'elle ne peut libérer, elle les prend sous sa protection. Elle veut qu'on en ait soin, qu'on les instruisse sur la religion, qu'on regarde comme valide le mariage qu'ils ont légitimement contracté. Elle défend de séparer l'homme de son épouse et les enfants de leurs parents.

Après douze siècles d'efforts, après d'innombrables luttes soutenues contre l'avarice, l'orgueil et toutes les passions, l'Eglise a la joie de voir la condition de l'esclave complètement changée.

Celui que l'antiquité mettait au rang des choses a repris son rang parmi les personnes. Il est attaché, non au maître, mais à la terre. Il a sa place au soleil, et il est interdit de la lui ravir. Il a son droit au sol et il s'y attache solidement. Il peut posséder quelques biens et choisir librement sa compagne sans qu'une main tyrannique puisse désormais le séparer d'elle. Sa liberté spirituelle et morale est reconquise ; car la religion lui a révélé sa dignité ; elle lui a assuré le repos du dimanche ; elle l'a fait participer aux saints mystères ; elle l'a traité en tout et partout comme le frère et l'héritier de Jésus-Christ.

L'esclave des temps anciens est devenu, de la sorte, le "serf" du moyen âge, et le serf du moyen âge est devenu à son tour le citoyen des temps modernes.

L'esclavage est à jamais effacé du droit civil et du droit des gens.

S'il existe encore dans quelques régions, par exemple,

dans le centre de l'Afrique, c'est parce que l'Eglise n'a pas encore pu faire pénétrer dans ces pays sa bienfaisante influence. Mais, dès maintenant, elle y envoie ses missionnaires. Elle proteste contre la traite des noirs.

Un de ses plus illustres représentants, le cardinal Lavigerie, qu'on peut appeler à juste titre " le Grand Français ", s'est mis à la tête du mouvement.

Il y a trois ans, il présidait le Congrès antiesclavagiste, réuni à Paris. Dans ce Congrès, on a pris de nouvelles résolutions pour éteindre l'esclavage. On doit redoubler d'efforts. Tous les moyens seront employés pour réussir. On fait appel à la bonne volonté des gouvernements, au dévouement des particuliers et à la générosité des catholiques.

Espérons que cet appel sera entendu, que les efforts seront couronnés de succès, et qu'ainsi l'humanité sera délivrée pour toujours de cette plaie qui la ronge depuis si longtemps. Alors, la victoire sera complète et, du cœur de tout homme intelligent, aussi bien que de ses lèvres, s'échappera ce cri d'approbation : " Gloire à vous, ô Eglise catholique, c'est vous qui avez brisé les chaînes de l'esclave, et rendu à l'homme le plus précieux de tous ses biens, la liberté ! "

Que pensez-vous, maintenant, de cette œuvre de l'Eglise ?

N'est-ce pas un spectacle merveilleux de la voir, durant le cours des âges, redoubler d'efforts, s'ingénier pour rendre à des millions d'hommes leur liberté, leur religion et tous leurs droits ?

De quel front certains impies osent-ils donc encore accuser l'Eglise d'avoir retenu l'humanité dans la barbarie, d'avoir abruti l'espèce humaine par ses doctrines ? de

vouloir réduire les peuples en servitude ? On est indigné, quand on lit ou quand on entend de semblables paroles. Tant de mauvaise foi soulève le cœur.

Ceux qui parlent ainsi sont bien coupables. Ils sont profondément ignorants ou ils sont foncièrement mauvais : il n'y a pas de milieu. S'ils n'étaient pas des ignorants, ils connaîtraient les services rendus par l'Eglise à la société.

Au lieu de l'attaquer dans leurs livres, dans leurs journaux et dans leurs conversations, ils l'aimeraient ou, du moins, ils n'hésiteraient pas à lui accorder le respect, la considération qu'elle mérite.

Si, connaissant les œuvres de l'Eglise, les bienfaits qu'elle a procurés au monde, ils persistent à la dénigrer, que faut-il en conclure ? C'est, qu'évidemment, ils sont possédés du génie du mal. Ils haïssent l'Eglise parce que l'Eglise condamne leur conduite. Impossible de trouver une autre explication à leur manière d'agir.

Car enfin, lors même que l'Eglise n'aurait pas rendu d'autres services au monde que de faire cesser l'esclavage et de rendre la liberté à des centaines de millions d'individus, ce service serait suffisant pour lui mériter l'estime et l'affection de tout homme raisonnable. Mais si, à ce service éminent, on ajoute tout ce qu'elle a fait pour la femme, pour l'enfant, pour l'ouvrier, pour le pauvre, on ne peut modérer ses transports d'admiration et volontiers, de tout cœur, on s'écrie avec saint Augustin :

“ Nous vous saluons, ô Eglise catholique, véritable mère des chrétiens !

“ C'est vous qui avez brisé les liens du captif ; c'est vous qui avez éclairé l'intelligence de l'ignorant ; c'est vous qui avez rétabli la dignité de la femme ; c'est vous

qui avez donné la résignation au pauvre ; c'est vous, enfin, qui faites le bonheur de l'homme dans le temps et dans l'éternité.

“ Salut donc et gloire à vous, ô sainte Eglise catholique, véritable mère des chrétiens ! ”

LE BON FILS CONSOLÉ

Un pieux jeune homme écrivait la lettre suivante, qui doit inspirer une bien grande confiance en saint Joseph, surtout lorsqu'il s'agit d'obtenir des grâces de conversion.

“ J'ai reçu cette année un grand nombre de faveurs par la puissante intercession du glorieux Epoux de Marie. La première a été la conversion de mon excellent père. ”

Il ne s'était pas confessé depuis plus de quarante ans. Il y avait une douzaine d'années qu'il n'était pas entré dans l'église paroissiale ; et, pour comble de difficultés, il était plein de préjugés contre notre sainte religion qu'il n'avait jamais bien connue. Pour ramener dans les bras de Dieu cette brebis égarée, il fallait un grand coup de lumière et de miséricorde. J'avais essayé de le convaincre par le raisonnement, j'avais prié et fait prier beaucoup pour lui : tout avait été inutile. Il y a quelques semaines, je me sentis pressé d'aller solliciter auprès de saint Joseph cette conquête si difficile.

C'était la première fois que j'implorais du saint Patriarche une faveur particulière. J'allai donc me prosterner devant sa statue, et je lui promis que, s'il m'accordait ce que je lui demandais, j'aurais pendant toute ma vie une dévotion toute spéciale pour lui, et que je m'efforcerais de répandre son culte autant que je le pourrais. A peine ma prière terminée, je me sentis la plus grande confiance.

Je fis alors une première neuvaine avec toute la ferveur dont j'étais capable. En même temps, j'écrivis à mon père pour tâcher de le décider à porter un Cordon de saint

Joseph que j'envoyai avec ma lettre. Il eût été impossible de le lui faire accepter comme objet religieux ; mais, à ma demande, il consentit à le porter comme un petit souvenir de moi.

Ma première neuvaine achevée, j'en commençai une nouvelle, et incontinent je pus me rendre ce doux témoignage que mon espérance n'avait pas été vaine. Béni soit à jamais le très bon et très puissant saint Joseph !... La grâce était accordée. Dès le commencement de cette seconde neuvaine, je reçus de mon père une touchante lettre, où il m'exprimait, en des termes brûlants, la joie et la paix qui inondaient son âme. Une lumière nouvelle venait de briller dans son cœur et dans son intelligence. Le respect humain, les objections et les préjugés contre la religion étaient tombés d'eux-mêmes, et une petite occasion ménagée par saint Joseph s'étant présentée, mon père était allé se confesser, comme poussé par une main invisible. Le lendemain, avec des sentiments ineffables de bonheur et de tendresse, il recevait dans son cœur le Dieu, si plein de miséricorde, qui venait réjouir sa vieillesse, comme il avait autrefois réjoui sa jeunesse. La conversion a été parfaite ; saint Joseph ne fait pas les choses à demi. Depuis ce jour de bénédiction, mon père prit part à tous les exercices de piété de la paroisse. Tous ceux qui le connaissaient furent profondément édifiés de cet heureux changement, et déclarèrent qu'il avait fallu une main puissante pour opérer cette merveille. Et cette main puissante, c'est la vôtre, ô grand et très-puissant saint Joseph ! Je vous remercierai pendant toute ma vie de cette grâce signalée..."

Après cela, pourrait-on recommander avec trop d'instances aux jeunes gens la dévotion envers saint Joseph ? Puissent-ils recourir à lui dans tous leurs besoins spirituels et ceux de leurs proches ! S'ils prient avec ferveur et persévérance, ils ressentiront infailliblement les effets de sa paternelle protection.

NOUVELLES DE ROMÉ

— Les conversions à l'Eglise catholique se produisent en grand nombre parmi les orientaux. Les efforts du Saint Père pour l'union des églises produisent de beaux fruits.

— Le 7 février a eu lieu à la chapelle Sixtine, la messe avec absoute de Léon XIII pour l'anniversaire de la mort de Pie IX. Une sorte de pèlerinage très nombreux se fait chaque année ce jour là à sa tombe à St-Laurent hors les murs.

BULLETIN.

— Depuis le commencement du carême plusieurs retraites ont été prêchées dans diverses paroisses du diocèse. Les RR. PP. Pacifique et Bonaventure, capucins de Ristigouche, ont prêché à Rimouski ; le R. P. Pacifique, a prêché à St-Cyprien ; le R. P. Bonaventure, à Ste-Cécile-du-Bic ; le R. P. Albert, à Carleton ; et le R. P. Rouleau, du couvent des Dominicains de St-Hyacinthe, à St-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte.

— Le 26 février, Sa Grandeur Mgr. Blais a ordonné prêtre son secrétaire M. l'abbé Jos. Léonard. Pour répondre au désir de M. le curé et des paroissiens de Carleton, paroisse natale de l'ordinand, Sa Grandeur a bien voulu y faire l'ordination. C'était la première fois qu'une cérémonie de ce genre avait lieu à Carleton qui a déjà fourni cependant, plusieurs de ses enfants à l'Eglise. Aussi malgré le mauvais temps une foule nombreuse accueillit Sa Grandeur à l'arrivée du train de la Baie des Chaleurs.

Le lendemain à la grand'messe de l'ordination, le peuple pieux et attentif remplissait la belle et vaste église de Carleton. Sa Grandeur était accompagnée de M. le chanoine J.-O. Normandin, V. F., et curé de Carleton, comme prêtre-assistant, et des Révds. J.-T. Allard, curé de Caraquet, N. B., enfant de la paroisse, et J.-A. Chalifour, curé de Cascapédiac, comme diacre et sous-diacre d'hon-

neur. Le Rév M. F.-X. Ross, desservant de Ste-Germaine de l'Anse-aux-Gascons était diacre d'office et le Rév. F.-G. Caisse, assistant-curé de Maria, sous-diacre. M. l'abbé Chs. Lavoie agissait comme cérémoniaire au trône de l'évêque, et le Rév. E.-P. Chouinard, assistant-curé à Carleton, était cérémoniaire au chœur. Le Rév. J.-F.-A. Lavoie, curé de St-Paul de la Croix, assistait l'ordinand. Au chœur on remarquait les Révds. MM. J.-C.-G. Gaudin, de Rimouski ; J.-O. Drapeau, de St-Jean l'Évangéliste ; J.-E. Pelletier, de St-Alexis de Matapédia ; D.-S. Giguère, de St-Jacques de Caucapsal ; F. Biron, de St-Alphonse de Caplan ; le R. P. Albert, capucin de Ste-Anne de Ristigouche ; les Révds. MM. U.-T. Dumas, de St-Laurent de Matapédia ; L. Canuel, des Trois-Pistoles ; J.-E. Lepage, de la Grande Rivière.

Le R. P. Albert, qui prêchait la neuvaine de St-François-Xavier à Carleton, a fait le sermon de circonstance.

Le lendemain, le Rév. M. J. Léonard chantait sa première messe assisté de M. le curé. Monseigneur était au trône, accompagné des Révds. J.-T. Allard et J.-F.-A. Lavoie. Sa Grandeur a fait le sermon.

La bonne paroisse de St-Joseph de Carleton se rappellera longtemps cette belle cérémonie dont elle était témoin pour la première fois, et qui est de nature à donner une si haute idée du sacerdoce.

— Belle solennité au Séminaire le jour de la fête de St-Thomas d'Aquin, patron des écoles catholiques. Monseigneur l'évêque a bien voulu s'y rendre. Il était accompagné de M. le Grand Vicairé L.-J. Langis, de M. le Supérieur R.-Ph. Sylvain, au trône, pendant que le Rév. M. Bélanger, professeur de sciences, chautait la messe, assisté de MM. les abbés A. Bouillon et Chs. Lavoie, comme diacre et sous-diacre. Étaient présents : MM. les prêtres de l'évêché et de la cure ; MM. les prêtres du séminaire ; les deux communautés du Grand et du Petit Séminaire, et plusieurs personnes de la ville. Le sermon de circonstance a été fait par le Rév. M. A. Audet, professeur de

rhétorique et de fanfare. Sous sa direction les élèves ont très bien rendu la messe du sixième ton, plusieurs morceaux de chant harmonisé et de brillants morceaux de fanfare. M. A. Chamberland, professeur de musique au séminaire, accompagnait le chant à l'orgue. Dans l'après-midi les vêpres ont été chantées par le Rév. M. L. Côté, professeur de Belles-Lettres.

— Par décision de Sa G. Mgr l'Evêque de Rimouski, le Rév. M. J.-C.-B. Beaulieu, a été transféré du vicariat de Ste-Félicité à celui du Bic.

— Nous apprenons que le Rév. M. F.-A. Dumais, ci-devant vicaire au Bic, est rentré dans sa famille pour cause de maladie.

ACTIONS DE GRACES

Carleton.— Merci à sainte Anne et à saint Antoine de Padoue pour une protection spéciale à mon égard. Qu'ils daignent me continuer leurs faveurs et conserver la santé des membres de ma famille.—*Causapcal.* Guérison d'un mal de tête après promesse d'un pèlerinage au sanctuaire de Ste-Anne. Dme P. Valois.—*Fall-River.* Grand soulagement obtenu par l'intercession de sainte Anne après avoir promis de m'abonner au *Messenger de Ste-Anne.* Dme Jean Pouliot.—*Ste-Françoise.* Mille remerciements à sainte Anne pour faveur obtenue après promesse de publication dans le *Messenger.* A. B.—*Caribou.* Grand soulagement du à l'intercession de sainte Anne; remerciements pour deux faveurs obtenues par l'intercession de la sainte Vierge et de saint Antoine. Une abonnée.—*Fall River.* Soulagement obtenu par l'intercession de sainte Anne. Dme Moïse Sénéchal.—*St-Mathieu.* Deux grâces obtenues ainsi qu'une guérison presque totale. A. B.—*Matane.* Guérison attribuée à Ste-Anne. Une abonnée.—*Ste-Cecile du Bic.* Guérison obtenue par l'interceosion de sainte Anne et de saint Antoine de Padoue, après plusieurs neuvaines et l'aumône de trois piastres aux pauvres. Une enfant de Marie.—*Ste-Flavie*

Station. Guérison d'un mal d'yeux après promesse de publication. Remerciements pour plusieurs autres faveurs. N. Thibault. — *St-Hilaire.* Remerciements à la bonne sainte Anne pour grâce obtenue après promesse de le faire publier dans le *Messenger*. Une abonnée. — *Cup Chat.* Guérison d'un affreux mal de dents après deux neuvaines en l'honneur de Ste-Anne. Delle Anna Roy. — *Rivière-au-Renard.* Mille remerciements à sainte Anne pour une grande faveur obtenue après promesse de publication dans le *Messenger*. — *St-Anaclet* Guérison d'un érysipèle par l'intercession de sainte Anne. A. St. L. — Guérison d'un mal de gorge après promesse de faire publier dans le *Messenger*. N. St. L. — *Limouski.* Mon petit garçon âgé de 4 ans avait tenté d'avaler un bouton de la grandeur d'un 25 cts., qui lui était resté dans la gorge. Il respirait difficilement et ne pouvait manger. Après avoir bu quelques gouttes d'au prise au sanctuaire de Ste-Anne, et avoir récité un *pater* devant l'image de la grande sainte, l'enfant a pu se débarrasser de cet objet. Dme Paul Dubé.

RECOMMANDATIONS

Le triomphe de l'Église ; la conversion des pays infidèles ; les œuvres diocésaines ; 1 conversion ; 3 personnes pour obtenir la santé ; les zélateurs et zélatrices du *Messenger* ; les bienfaiteurs de l'œuvre du Pèlerinage.

ABONNÉS DÉFUNTS

Delle Marie Louise Routhier, décédée à l'Assomption de McNider, le 21 janvier, à l'âge de 16 ans.

Dme Vve Edouard Lagacé, décédée à St-Mathieu, le 1er mars, à l'âge de 70 ans.

Fabien Ouellette, décédé à Fall River, le 1er février, à l'âge de 66 ans.
